Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse : revue mensuelle des Samaritains suisses : soins des malades et hygiène populaire

Herausgeber: Comité central de la Croix-Rouge

Band: 19 (1911)

Heft: 6

Rubrik: Nouvelles de l'activité des sociétés

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 12.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Nouvelles de l'activité des sociétés

Section de la Chaux-de-Fonds. — *A propos d'un cours.* — Notre section a organisé cet hiver, pour la première fois, un cours de soins aux malades. Offert seulement aux membres de la société qui avaient préalablement suivi un cours de samaritains, il réunit cependant une quarantaine de personnes, surtout des dames.

Durant les 28 heures consacrées à l'enseignement théorique, M. le Dr Theile, en professeur dévoué, sut inculquer à ses élèves, de façon claire et simple, quelquefois au moyen de projections lumineuses, mais toujours en agrémentant ses causeries d'exemples, de faits ou d'anecdotes puisés dans la pratique ou ailleurs, la matière très abondante d'un enseignement aride et qui à première vue semblait bien indigeste pour la plupart. Aussi n'est-il pas douteux qu'un professeur si intéressant, si compréhensible, si justement pratique, devait captiver l'attention de tous ses auditeurs et maintenir leur zèle pour l'étude. M. le Dr Theile s'est d'ailleurs attiré nos plus vifs remerciements et nous ne faisons que les confirmer ici.

L'enseignement pratique, cette partie du programme la plus importante peut-être, comporte 26 heures environ et fut tout aussi bien mené. Notre médecin-directeur avait à sa manche deux moniteurs et deux monitrices dont les services furent inestimables. Ces quatre aides, infirmiers et infirmières, nous montrèrent en gens du métier tous les tours de mains qu'il faut connaître, quand on est appelé au chevet des malades, depuis la soigneuse confection du lit, jusqu'à l'application des ventouses ou l'exécution d'un lavement, en passant par toute la gamme des autres prescriptions du médecin qu'un garde-malades doit pouvoir à l'occasion exécuter: prise de la température, du pouls, de la respiration, etc. Certes, il faut avoir pratiqué ces choses pour pouvoir les démontrer avec autant de savoir-faire et d'habileté et nos moniteurs furent maintes fois remerciés. Que de questions leur furent posées au cours de ces soirées, que d'horizons nouveaux furent entrevus! D'ailleurs chaque métier a ses « trucs », celui de garde-malades n'échappe pas à cette règle.

L'examen eut lieu dimanche 9 avril de 9 à 11 heures du matin. Quatre médecins y assistaient; ils se déclarèrent très satisfaits du travail exécuté, et M. le délégué clôturait en disant: « Ce cours marque certainement le progrès de la section chaux-de-fonnière. » — En se retirant, chacun avait bien l'impression que les 54 heures qu'il avait consacrées à ce cours étaient loin d'être du temps perdu; bien au contraire, on avait la conviction d'avoir acquis un nouveau bagage de connaissances d'une utilité incontestable dans la vie de tous les jours.

Avant de mettre le point final, je ne puis m'empêcher d'engager d'une façon très pressante toutes les sections qui n'ont pas encore organisé de pareils cours à le faire sans retard, tous leurs membres leur en seront très reconnaissants. Il va sans dire que toute l'organisation et spécialement la recherche du matériel nécessaire présentent bien des difficultés, mais les résultats que l'on obtient ensuite récompensent largement les initiateurs des peines du début. *C. S.*

Société de la Croix-Rouge de Bâle. — La société bâloise de la Croix-Rouge vient de faire paraître son rapport annuel sur l'exercice 1910. Le nombre de ses membres s'est accru de 1192 à 1216, mais les recettes annuelles ont diminué quelque peu: de fr. 4189 à fr. 4177. Cependant la société vient de recevoir un don magnifique: un généreux Bâlois vient de lui remettre deux grandes maisons locatives. La Croix-Rouge bâloise va y installer un Home pour ses infirmières et y placer le matériel considérable qu'elle possède, et qui — jusqu'ici — était disséminé dans différents locaux de la ville.

Toutes nos sections de la Croix-Rouge étant dans une situation financière plus ou moins précaire, il serait à souhaiter que l'exemple donné par M. Emile Meyer, à Bâle, trouvât des imitateurs dans le rayon d'activité de toutes les sociétés de notre Croix-Rouge nationale.

Société cantonale vaudoise de la Croix-Rouge. — Nous sommes heureux de constater

que la prospérité que nous attendions pour notre société de la transformation de son organisation n'a pas déçu nos espérances.

Nos sections qui étaient au nombre de onze au commencement de l'année dernière, soit celles d'Aubonne, Cossonay, Lausanne, Montreux, Morges, Rolle, Sainte-Croix, Tour-de-Peilz, Vallorbe, Vevey, Yverdon, se sont encore augmentées de celles de Bex et de Payerne. La société vaudoise de la Croix-Rouge compte donc 13 sections avec un total de 1731 membres, au lieu de 692 avant notre réorganisation.

Nous espérons continuer pendant l'année 1911 à étendre l'activité de notre société par la création de sections dans les villes du canton, où il n'en existe pas encore.

Parmi les membres qui nous ont été enlevés l'année dernière, nous désirons rappeler la mémoire du professeur Marc Dufour, l'oculiste célèbre et l'homme éminemment bon qui était membre à vie de notre société. Il avait vu la Croix-Rouge à l'œuvre sur les champs de bataille de la guerre franco-allemande comme médecin de la Ve ambulance internationale et il avait compris l'activité infiniment utile que des secours volontaires bien organisés peuvent déployer en temps de guerre. Il y a deux ans, quand nous organisâmes à Lausanne des conférences de propagande, le docteur Marc Dufour, malgré ses occupations multiples, avec la grâce parfaite qui était un des charmes de cette personnalité si remarquable, consentit à donner une de nos conférences qui eut le plus grand succès.

Le comité cantonal a été représenté aux examens de cours de pansement et soins à donner aux malades à Cossonay, Lausanne, Tour-de-Peilz, Vevey et Yverdon. Les résultats obtenus ont été partout très satisfaisants.

La Société vaudoise a eu l'occasion de participer, par le prêt de matériel d'ambulance, à l'organisation du service sanitaire de l'Exposition fédérale d'agriculture.

Elle a reçu du comité d'organisation de la Fête fédérale de gymnastique de 1909 un don de fr. 200 en témoignage de gratitude pour l'organisation d'une ambulance au collège de Beaulieu.

Le Foyer de la Source et la Société vaudoise de la Croix-Rouge, Bureau de placement pour gardes-malades diplômées, a continué en 1910 à rendre de réels services et nous espérons que cette utile institution se développera peu à peu selon nos désirs. Notre dévoué secrétaire, M. Em. Butticaz, a en 1910 donné des conférences de propagande à Aubonne, Bex, Cossonay, Payerne, Rolle et Orbe, et c'est en grande partie à son activité que le développement si réjouissant de notre société est dû.

Notre voiture de transports pour malades n'a été utilisée que 65 fois en 1910, le public préférant se servir maintenant d'automobiles pour le transport de malades.

Pour la première fois, le Conseil d'Etat a honoré notre société d'une subvention de fr. 100 à répartir par moitié entre notre caisse et celle de la Société suisse de la Croix-Rouge. Cette preuve d'intérêt de notre gouvernement nous est un encouragement à faire plus et mieux. En somme, l'année 1910 a marqué pour la Croix-Rouge vaudoise le début d'un développement très réjouissant.

L'assemblée des délégués, réunie à Vevey le 26 février, a approuvé la gestion du comité et les comptes. La fortune totale de la société s'élève actuellement à fr. 20,035. 91 (caisse cantonale fr. 16,515. 15; sections fr. 3520. 76) en augmentation de fr. 3933. 46 sur 1909.

Le comité cantonal est composé de: D^r^ Ed. Ceresole, président; Dr Neiss, vice-président; G. Cuénoud, caissier; Emile Butticaz, secrétaire; Dr Warnery, Morges; Mme Veyrassat, à La Tour. Le Dr Nicolet, de Ste-Croix, a été nommé pour remplacer M. Morel, démissionnaire.

A la suite de la lecture d'un rapport du D^r^ Ed. Ceresole, démontrant la nécessité de l'organisation de la lutte antituberculeuse dans le canton de Vaud, l'assemblée a voté à l'unanimité la résolution suivante:

« La Société vaudoise de la Croix-Rouge décide de coopérer activement et énergiquement à la lutte contre la tuberculose dans le canton. Le comité cantonal est chargé, avec la collaboration des présidents de section, d'organiser la lutte et de présenter un programme d'ensemble. Un crédit de fr. 300 lui est accordé pour les études et travaux de propagande. »

Société des samaritains de Genève. — L'activité de la société s'est surtout concentrée sur la colonne de transport. Cette colonne de secours, constituée par le corps des « Sauveteurs samaritains », et par les seules ressources de la section, est instruite sur les bases de l'ordre et de la discipline militaires; ses membres en sont fort dévoués, et parmi eux se trouvent des secouristes de valeur qui — en diverses circonstances — ont rendu des services très appréciés.

Jusqu'ici les samaritains genevois n'ont pas formé une colonne de transports auxiliaire d'après les prescriptions de la Direction de la Croix-Rouge; il semble que ce soit spécialement le costume adopté pour ces formations sanitaires qui ait empêché les secouristes de Genève de fonder une colonne romande analogue à celles qui portent l'uniforme dans la Suisse allemande.

En juin 1910, les samaritains de Genève ont fait conjointement avec les troupes sanitaires fédérales un exercice combiné de transports de blessés qui a très bien réussi et a prouvé que notre société était à la hauteur de sa tâche. Nous continuerons à vouer nos soins à l'instruction de nouveaux membres que nous recrutons toutes les années grâce à nos cours, nos conférences et nos exercices. Nous avons trouvé chez nos membres actifs, sauveteurs et ambulancières, un grand dévouement et le vif désir de se rendre utiles à la patrie et à leurs semblables. Le rapport plus détaillé de notre activité paraîtra sous peu et sera envoyé aux sections qui en feront la demande.

Société de la Croix-Rouge du district du Locle (Neuchâtel). — Il ressort des comptes établis par notre caissier que la stagnation exposée et expliquée dans notre dernier rapport s'est en bonne partie effacée dans le nouvel exercice, du moins pour ce qui concerne la force numérique de la section. De 154 membres qu'elle comptait l'année passée, elle s'est relevée à 358; cette augmentation s'explique en partie par la rentrée des cotisations des membres des Ponts-de-Martel, laquelle ne s'était pas effectuée pour 1909, en partie par l'entrée d'un nombre assez fort de nouveaux membres à la suite de la fondation de la société des samaritains du Locle, laquelle s'est aussi donné de la peine pour intéresser le public à la Croix-Rouge.

La collaboration entre ces deux sociétés poursuivant des buts assez analogues, se fait d'une façon logique et heureuse. Au point de vue pratique, les samaritains l'emportent actuellement sur la Croix-Rouge. Celle-ci les subventionne dans une mesure modeste, suivant ses moyens, et tâche de lui fournir des conférenciers pour nourrir et compléter les connaissances de ses membres.

Société de la Croix-Rouge du district de La Chaux-de-Fonds (Neuchâtel). — Notre société a enregistré avec regret la démission de M. le professeur Dr de Quervain, membre du comité depuis plusieurs années. Son départ sera pour nous, comme pour toutes les sociétés dont il faisait partie, une grande perte. — M. le Dr Descœudres, médecin-chirurgien, a bien voulu le remplacer dans le comité.

Le magasin sanitaire n'est pas encore installé, toutefois le comité qui s'en occupe, et dans lequel la Croix-Rouge est représentée, montre beaucoup d'activité. — Nous aurons à nous occuper aussi financièrement de cette œuvre utile.

Nous avons contribué à la formation d'un comité pour la création dans notre ville d'un dispensaire pour tuberculeux. M. le Dr C. de Marval, qui est venu donner une conférence dernièrement dans notre ville, a su, par son éloquence persuasive, intéresser vivement les auditeurs. Nul doute que sous peu, l'idée une fois lancée, elle ne reçoive une forme plus concrète. Pour cette œuvre aussi, nous pensons que notre société aura un rôle important à jouer.

Les caisses de pansement, que nous avons installées à trois endroits spécialement dangereux de nos routes, ont rendu quelque service. Nous en avons confié la surveillance à la société des samaritains de notre ville.

Cette société qui nous adresse annuellement un rapport sur son activité, nous paraît être en progrès; quoique vivant de sa propre vie, elle ne saurait échapper à notre sollicitude.

Imprimerie coopérative de Berne (rue Neuve, 34)